

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE DES DANGERS

La EARL LA FERME DU PUNTOUN exploite un atelier d'abattage et de découpe/transformation au lieu-dit le « Puntoun » sur la commune de Saint-Martin.

Deux habitations de tiers sont recensées dans le rayon de 300 mètres autour du site d'exploitation. Ces habitations sont distantes de plus de 100 m des infrastructures de l'EARL

Pour le fonctionnement de l'abattoir, il est nécessaire d'avoir :

- Des animaux ;
- D'eau potable ;
- D'électricité ;
- De gaz ;
- De la cire ;
- Des emballages.

Les risques d'accident identifiés :

- ♦ Incendie : sont essentiellement liées au fonctionnement des équipements techniques alimentés en électricité ou en gaz, et aux stockages de produits combustibles.
- ♦ Explosion : concerne l'utilisation de gaz naturel (propane).
- ♦ Ecoulement de produits polluants : est lié à l'utilisation de produit d'entretien et la production de déchets et effluents liquides (Sang, eaux usées).
- ♦ Climatiques : sont identifiés comme faibles par rapport à la situation d'implantation de l'entreprise. Il peut toutefois y avoir des événements naturels tels que la foudre.
- ♦ Sanitaire : concerne la production de sous-produit d'animaux.
- ♦ Externe à l'établissement : concerne les ruptures d'approvisionnement (électricité, eaux), la circulation routière, l'intrusion sur le site.

CONSEQUENCES ET MESURES PREVENTIVES

Nature des risques	D'où proviennent les risques	Causes	Conséquences	Mesures mises en place
Incendie	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Stockage et utilisation de gaz naturel (propane) 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Fuite enflammée de gaz (Acte de malveillance, rupture de canalisation, défaut électrique, points chauds) 	<p>Production de fumée et de feu : Les fumées peuvent être composées de gaz toxiques (monoxyde de carbone, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Intoxication, asphyxie des personnes se trouvant à l'intérieur des bâtiments (les concentrations en fumée peuvent s'avérer dangereuses). ✓ physiques (blessures, brûlures,...) ✓ Pour le voisinage, En fonction de l'importance de l'incendie, le dégagement de fumée peut être plus ou moins important et engendrer éventuellement une gêne sans présenter de risque pour leur santé, les gaz se diluant rapidement dans l'air. 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Stockage du gaz dans des citernes extérieures conformes à la réglementation ♦ Contrôle régulière des installations (chaudière) ♦ Présence d'extincteurs portatifs à poudre à proximité du stockage de gaz, de la chaufferie ♦ réserve d'eau pour lutter contre les incendies sur le site ♦ Accès interdit à la chaufferie à toute personne non habilitée ♦ Vannes de coupure du gaz ♦ Interdiction de fumer à proximité ♦ Permis de feu pour tous les travaux à proximité ♦ Intervention des prestataires extérieurs pour la maintenance et réparation des chaudières. ♦ Formation du personnel et affichage des consignes générales de sécurité dans les locaux du personnel (vestiaire, salle de repos)
	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Stockage de fioul domestique 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Fuite enflammée de liquide (acte de malveillance, défaut groupe électrogène) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Destruction de bâtiments et de matériels. 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Stockage dans un réservoir double paroi ♦ Présence d'un extincteur portatif à poudre à proximité du groupe électrogène ♦ réserve d'eau pour lutter contre les incendies sur le site ♦ Interdiction de fumer à proximité

Nature des risques	D'où proviennent les risques	Causes	Conséquences	Mesures mises en place
				<ul style="list-style-type: none"> ♦ Emplacement du groupe électrogène éloigné de l'abattoir et du hangar de stockage ♦ Formation du personnel et affichage des consignes générales de sécurité dans les locaux du personnel (vestiaire, salle de repos)
	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Stockage et utilisation de cire 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Inflammation du bac à cire (acte de malveillance, court-cuit, défaillance matérielle) 		<ul style="list-style-type: none"> ♦ Présence d'un dispositif d'extinction spécifique à ce poste ♦ réserve d'eau incendie sur le site ♦ Interdiction de fumer dans la pièce ♦ Permis de feu pour tous les travaux à proximité ♦ Formation du personnel et affichage des consignes générales de sécurité dans les locaux du personnel (vestiaire, salle de repos)
	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Emballage, matière première, produits finis 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Inflammation de produit (acte de malveillance, point chaud, défaillance électrique) 		<ul style="list-style-type: none"> ♦ Présence d'extincteurs portatifs ♦ réserve d'eau pour lutter contre les incendies sur le site ♦ Interdiction de fumer à proximité ♦ Permis de feu pour tous les travaux à proximité ♦ Formation du personnel et affichage des consignes générales de sécurité dans les locaux du personnel (vestiaire, salle de repos)
	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Installations électriques 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Incendie d'une armoire électrique (Acte de malveillance, court-circuit, surchauffe) 		<ul style="list-style-type: none"> ♦ vérification de contrôle régulière des installations ♦ Présence de plusieurs extincteurs portatifs à CO₂ réparti sur le site

Nature des risques	D'où proviennent les risques	Causes	Conséquences	Mesures mises en place
				<ul style="list-style-type: none"> ♦ réserve d'eau pour lutter contre les incendies sur le site ♦ Intervention de prestataire extérieur la maintenance et réparation des installations électrique ♦ Formation du personnel et affichage des consignes générales de sécurité dans les locaux du personnel (vestiaire, salle de repos)
	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Travaux d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Création un point chaud (étincelles) 		<ul style="list-style-type: none"> ♦ Interdiction de fumer ♦ Permis de feu pour tous les travaux à proximité

Nature des risques	D'où proviennent les risques	Causes	Conséquences	Mesures mises en place
Explosion	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Stockage et utilisation de gaz naturel (propane) 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Montée en pression ♦ Surchauffe ♦ Dysfonctionnement de la chaudière 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Destruction de bâtiments et de matériels. ✓ Effet domino avec déclenchement d'un incendie 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Stockage dans des citernes extérieures conformes à la réglementation ♦ vérification de contrôle régulière des installations (chaudières) ♦ Présence d'extincteurs portatifs à poudre à proximité du stockage, de la chaufferie ♦ réserve d'eau pour lutter contre les incendies sur le site ♦ Accès interdit à la chaufferie à toute personne non habilitée ♦ Vannes de coupure du gaz ♦ Interdiction de fumer à proximité ♦ Permis de feu pour tous les travaux à proximité ♦ Intervention de prestataires extérieurs pour la maintenance et la réparation de la chaudière ♦ Formation du personnel et affichage des consignes générales de sécurité dans les locaux du personnel
Ecoulement accidentel de produits polluants	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Boues d'épuration des eaux usées ♦ Fuite au niveau des produits de nettoyage et désinfection 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Surdosage ♦ Erreur humaine ♦ Défaillance matériel d'épandage ♦ Fuite de produit (erreur humaine, usure ou rupture de contenant) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pollution des eaux superficielles 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Etude préalable à l'épandage avec plan prévisionnel des épandages de boues ♦ Stockage des produits de nettoyage et désinfection dans des bacs de rétention ♦ Séparation des produits acides et basiques

Nature des risques	D'où proviennent les risques	Causes	Conséquences	Mesures mises en place
				<ul style="list-style-type: none"> ♦ Interdiction de fumer à proximité des stockages ♦ Personnel formé à l'utilisation de ces produits
	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Rejet de sous-produits liquide (sang) 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Fuite de produit (erreur humaine, Usure ou rupture de contenant, malveillance) 		<ul style="list-style-type: none"> ♦ Stockage du fioul dans une cuve double paroi ♦ Présence de personnel lors des opérations de production
	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Fuite de fioul au niveau du groupe électrogène 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Fuite de produit (Usure ou rupture de contenant, malveillance) 		<ul style="list-style-type: none"> ♦ Stockage dans un réservoir double paroi ♦ Stockage limité au minimum nécessaire au fonctionnement du groupe électrogène
	<ul style="list-style-type: none"> ♦ rejet direct d'eaux usées non traitées 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Fuite d'eau avant traitement (colmatage de canalisation, panne de matériel, malveillance) ♦ Dysfonctionnement station de traitement 		<ul style="list-style-type: none"> ♦ Traitement des eaux usées au travers d'une station de type lagunage aéré comprenant 3 bassins de plus de 600 m³. ♦ Réalisation d'un bassin de stockage des eaux épurées de plus de 6000 m³ permettant de stocker plusieurs mois sans procéder au moindre rejet vers le milieu ♦ Suivi de la qualité des eaux de la station de traitement par des analyses de l'eau ♦ Mise en place d'une procédure de surveillance du fonctionnement de la station
	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Eaux d'extinction des incendies 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Incendie/feu 		<ul style="list-style-type: none"> ♦ Présence de dispositif de rétention des eaux

Nature des risques	D'où proviennent les risques	Causes	Conséquences	Mesures mises en place
<p>Risque sanitaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Contamination des volailles par des maladies animales transmissibles à l'homme 		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contagion animale voire humaine 	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Mise en place d'un plan de gestion de prévention des risques sanitaire HACCP avec suivi de protocole de nettoyage et désinfection ✦ Hygiène du personnel (tenue vestimentaire,...)